LES MOULINS DE L'HÉRAULT

ISSN
0769-0177

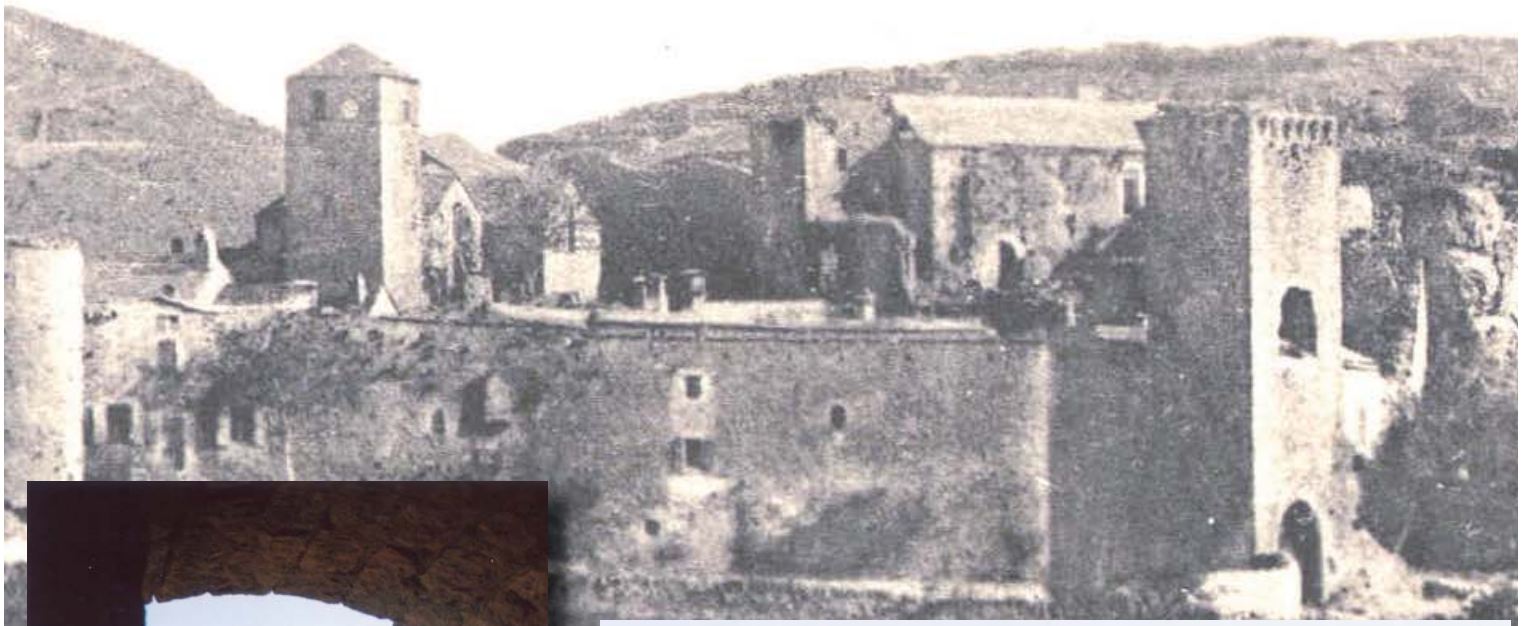

LA COUVERTOIRADE- 9 MAI 2010

N°
26-29
2007-2010

Département Hérault
Conseil Général

Publié avec le concours du Conseil Général de l'Hérault

LE MOULIN DE LAU
ET LE
MOULIN DU PRIEUR

SAINT NAZAIRE DE LADAREZ (Hérault)
Par Louis Anglade et Jean-Paul Libes

Le moulin de Lau

C'est l'appellation actuelle de cet édifice, sa propriétaire actuelle est M. Danielle Bertrand. Ce moulin à blé élevé sur les rives du Crouzet à un kilomètre au nord du village est très ancien. Il a appartenait au XVII éme siècle à la famille de Louis Mailhac, procureur du Roi, à Saint Nazaire de Ladarez et ce jusqu'à la Révolution.

La découverte

Le chemin qui y conduit se termine par une allée de pins fort bien entretenue.

Fig 16: Photo Louis Anglade – **Allée d'accès au moulin**

L'important bâtiment est là, dissimulé dans une importante verdure, quelques mètres à peine nous séparent. Nous continuons notre parcours recherchant en premier lieu les premiers

aménagement.

En remontant le cours de la rivière, cent mètres en amont , les eaux ont été retenues par un obstacle naturel renforcé d'un barrage constitué de gros galets dont l'assemblage a résisté aux crues et à l'usure du temps.

Fig 17: Photo Louis Anglade – **Le barrage**

Sur la rive droite, le bief d'amont assez bien conservé, grâce à son mur de grosses pierres restées bien alignées.

Fig 18: Photo Louis Anglade – **Le bief**

Quelques mètres plus loin ce béal bien conservé, mais qui semble avoir été aménagé récemment.

Fig 19: Photo Louis Anglade – **Le béal**

Il disparaît ensuite dans la végétation luxuriante dans un environnement humide à l'abri des fortes chaleurs de l'été.

Fig 20: Photo Louis Anglade – **Le béal**

Ses eaux arrivent enfin dans un grand réservoir, « La pansière », construction aux épaisses murailles, véritable barrage contre et au-dessus duquel est construit le moulin.

Ci-dessous, au bas, à droite de la photo, le mur de la pansière, très profonde, permettait un réserve d'eau très importantes.

Fig 21: Photo Louis Anglade – **La pansière**

L'escalier débouche sur une petite petite pièce de 4 mètre sur 3, qui aurait pu être la chambre du meunier.

A l'intérieur les trous dans les murs devaient soutenir des poutres du plancher du pigeonnier. Une petite ouverture dont la base est une grosse lauze, encore visible, permettait l'accès des pigeons.

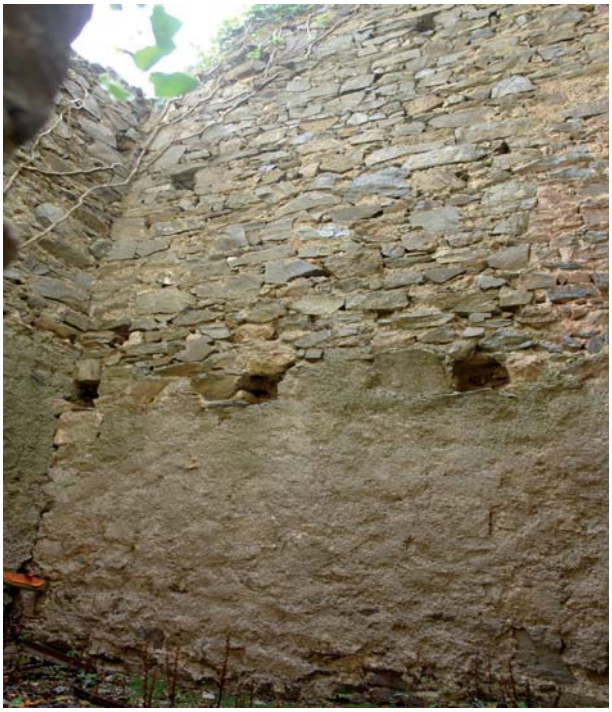

Fig 22: Photo Louis Anglade **-Intérieur du moulin**

En faisant le tour du bâtiment, sur la face sud, au dessous du niveau de la pièce précédemment décrite, une importante porte donne accès à une pièce voutée. Ce devait-être la réserve de grains.

Fig 23: Photo L. Anglade -Réseve à grains

Fig 24: Photo Louis Anglade - Réseve à grains

En continuant à descendre vers la rivière très basse au dessous du moulin nous arrivons devant une autre construction, moins haute, élevée en retrait, appuyée d'un coté du bâtiment précédent, de l'autre contre le mur de la pansiére.

Une porte d'entrée en belles pierres de taille du pays, très large donne accès à la pièce réservée aux meules.

La meule dormante est là, toujours en place, par le trou central nous pouvons mesurer la hauteur (4 m) qui la sépare du sol de la pièce située au dessous où était installé le rouet. Une autre meule est renversée sur le coté.

Fig 25: Photo Louis Anglade - **Meule**

Fig 26: Photo Louis Anglade

Fig 27: Photo Louis Anglade

M. Libes Jean-Paul relevant le diamètre de la meule (1,2 m.).

Fig 28: Photo Louis Anglade

Pièce métallique au centre de la meule (voir son histoire dans les extraits du journal de Malhac).

Fig 29: Photo L. Anglade -**Axe de la meule**

Poursuivant notre visite nous descendons par un étroit et sinueux sentier jusqu'au bord de la rivière. Une porte à la base du bâtiment donne accès à la pièce dont la voute supporte les meules installées 4 mètres au dessous. Cette pièce abritait le rouet qui profitait d'une chute de 6 mètres de hauteur.

Les eaux utilisées rejoignaient ensuite celles de la rivière qui à cet endroit tombent en petites cascades sur des couches de schistes disposées en travers de la vallée et sur lesquelles est élevé le bâtiment de cet imposant moulin.

Fig 30: Photo Louis Anglade – **Arrivée d'eau de la pansière**

Fig 31: Photo Louis Anglade – **Canal de fuite**

Fig 32: Photo Louis Anglade

Le bâtiment sur sa façade est, disparaît sous la végétation.

Fig 33: Photo Louis Anglade

Le coté Sud a un enduit de chaux bien conservé.
Le toit a pratiquement disparu.
On aperçoit sur la face Est, tout en haut, sous le toit, quelques dalles d'ardoise en saillie pour que les pigeons après avoir picoré le grain qui tombe, retrouvent aisément leur repaire au dessus des arbres.

Fig 34: **Extrait du cadastre de Napoleon**

Témoignages

Extrait du livre de Malhac (1668-1679) publié dans le Cahier N° 18 d'Arts et Traditions Rurales.

DUDIT JOUR VINGT SIXIESME SEPTAMBRE 1668, dans Saint Nazaire,

ENVIRON les unze heures du soir de ce jourd'huy a faict un grand ravaige d'eau, ayant plu extraordinairement tant au présant lieu qu'aux lieux circonvoizins, plusieurs maizons et autres bastiments et terres ayant esté emportés à cause de ladite eau, mesme à Saint Gervays une maison appartenant au sieur Romegas, comme aussy l'inondation desdites eaux nous ayant démoly et emporté toute la payssière, faicte en calade au bout du bezal de mon moulin à bled, l'année dernière, par Mr Dupar, masson du Pujol, n'y ayant trouvé cy tout seulement trois grosses pierres servant de fondement à ycelle, et ung poutre saule que l'eau y porta, n'ayant pu scavoir d'où il était venu.

DU DOUCTZIESME OCTOBRE 1668, dans Saint Nazaire,

ESTIENNE MARTIN, m^{re} paveur de payssière, du lieu de Vieussan, m'ayant faict de nouveau la calade de la payssière qui est au bout du bézal de mon moulin à bled, celle que j'y avais faict faire l'année dernière par le nommé Dupar, m^{re} masson du Pujol, ayant esté desmolie et emportée entièrement le 26e 7bre dernier par l'inondation des eaux, sauf pour trois grosses pierres quy estoient en fondement; laquelle ledit Martin a prinze et commancée à fondz, y ayant travailhé despuis lundi dernier 8e du courant jusques hier au soir, qu'est quatre jours completz, montant à douctze solz par jour, oultre sa despance de bouche que luy avons faicte dans ma maizon d'habitation, 2 lt 8 s lesquels je luy ay payé cy 2 lt 8 s

TOUTTES les journées d'hommes faictes tant pour charrier les pierres nécessaires à ladite payssière, y en ayant de fort grosses, savoir de marbre, à faire ladite calade, que pour raccomoder une grande partye de la murailhe du bézal proche de ladite payssière emporté par ladite inondation de l'eau, revenant en tottal à 24, ce montant, à 9 s par jour sans norrir, 15 lt 16 s, cy 15 lt 16 s

Despance de bouche dudit Estiene Martin desdits quatre jours à 5 s par jour, cy 1 lt

GUILHEN MARTIN, m^{re} menuizier de Saint Nazaire, ou Denis son filz, monte tout le travail par eux faict à ladite calade, y ayant mis pierres boix liés ensamblement, par moy fournys

SANSUICT L'ESTAT DES REPARATIONS faictes audit an 1670,

PREMIEREMENT, au molin à bled que j'ay au terroir de St Nazaire de Ladarès, j'ay faict suivre ung chemin pour aller et revenir commodément de mondit molin au ruisseau appellé del Crouzet et y joignant, lequeldit chemin ou passaige va joindre le chemin public quy sert pour aller audit molin, à l'effect duqueldit chemin nouveau le sieur Jacques Malhac vieux, marchand, habitant dudit St Nazaire, mon couzin, après avoir regardé et vériffié luy mesme en personne l'endroit d'ycelluy, m'a promis verballement, à la présance de ma femme, il y a environ quinze jours, affin de le suivre bien commodément, de le faire tout ou en partye dans son olivette y joignant, et ce gratuitement, y ayant faict travailher par Pierre Cavalier et Jacques mes valets en tout six journées, et achevé ledit chemin le douctziesme febvrier dudit an mil six cent septante.

DUDIT JOUR VINGT NEUFVIESME SEPbre 1672, à St Nazaire,

J'AI BAILHE en arrantement à Guilhaumes Gelly, musnier du lieu de Causses, rézidant audit St Nazaire, mon molin à bled qu'ay au ténement de Crouzet, estant en bon estat présantement, pour

cinq années quy commanceront ce jourd'huy et à pareilh jour finiront da l'année 1677, moyennant la rante annuelle de douctze cestiers mescle, de celle quy ce lavera audit molin, belle et marchande, payable en trois payes esgalles, scavoir à la fin de Xbre quatre cestiers, l'autre paye à la fin de mars et la dernière au 1er juillet ensuivant, sans que l'une paye puisse accumuler l'autre, et mouldre toutte notre provizion de bled, sans tirer aucunes moultières pendant ledit tempz; sera tenu ycelluy de tenir ledit molin en bon estat à ses coutz et dépans, mesme d'y faire et pozer une canelle et roudet de rouire neuf, sauf pour la despance de bouche pendant qu'il faira ledit travail tant seulement.

DU CINQUIESME JANVIER 1673, velhe des Roys, à Saint Nazaire

LA CANELLE boix de chesne dit rouyre, couppée le vandredy 16e Xbre dernier, estant dans l'Advant, lune vielhe, tirant vant de cers le matin, et s'estant changé en marin sur les neuf à dix heures du matin, après estre couppée, faicte et travailhée par Guilhaume Gilli, mon musnier de mon molin à bled qu'ay audit Saint Nazaire, charriée avec le pair boeufz de François Abbail d'Estaussan, a esté achevée de pozer et bastir à mondit molin, au mesme endroict où estoict la vielhe, ayant esté obligés de coupper quelque peu de la murailhe pour fere plus grande ouverture, ladite canelle neufve estant plus longue et forte que la vielhe, y ayant donné la mesme ouverture de ladite vielhe, la mourrailhe d'ycelle y ayant esté mize, Jacques Castel, mre masson d'Usclatz, y ayant travailhé, soyt à ayder à y metre de poys, pozer les cloudz, hoster ladite canelle vielhe de place, et à bastir ladite neufve, despuis le 2e dudit de janvier jusques audit jour 5e.

DU TRANTIESME MAY 1675,

Ledit Claude a basty au bezal de mon molin à bled, proche du passaige, Gély mon musnier luy faisant manuvre. Payé

J'AY PAYE à Jean Dupar, Estienne Arribat, du Pujol, et Jacques Castel, résidant audit Saint Nazaire, toutz mres massons et talheurs de pierre, la somme de trectze livres, d'avoir basty et massonné à mon molin à bled, comancé le 17e du courant et achevé le jourd'hier, concistant entre autres ledit travail sçavoir à la bastissure d'une voulte faicte au pigeonier jogniant ledit molin, au dessus d'aultre, pozé une fenestre marbre petite au dessoubz de ladite voulte neufve du costé de la paissière, basty la porte quy alloit au jardin, et faict une aultre au dessus d'ycelle, avec ung escalier à huict marches avec partie de pierre rassière et partie marbre, pozé une porte marbre talhée, d'haulteur d'environ une canne et quatre pans largeur, à l'antrée dudit molin, FINALLEMANT d'avoir basty une partie de muralhe de he de ladite paissière joigniant F. 60 le pigeonier où l'eau de ladite paissière ce perdoit, les rassines du figuier quy est joigniant ledit pigeonier, chemin au milieu, ayant cauzé la ruine et desmolition de ladite partie de murailhe, nous ayant fourny toutz matériaux et manuvre, suivant la quittance escripte et signée par ledit Dupar et des aultres sur papier timbré, cy 13 lt

DU QUATORZIESME JANVIER 1676,

Ledit Calmette mareschal a travailhé pour moy une barre fer par moy fournie, pesant 12 £, en ayant faict une lye pour metre au bout de la canelle de mon molin à bled, pezant ouvrée environ 8 £, le restant de ladite barre s'estant bruslé et perdu, le fer n'estant pas bon, la fasson de laquelle debvons tenir en compte sur ce qu'il me doibt, cy ladite fasson.
Nous doibt ledit Calmette le prix d'une barre fer à luy prestée en mon absance par ma femme, pesant 12 £, cy 1 lt 4 s

DU DIX NEUFVIESME JUING 1677,

Le susnommé Gelly musnier, habitant de Causses, acisté de Pierre Blayac mon valet, a mis et pozé

une fuste saule de longueur d'environ 24 pans, couppée au dessous du bésal de mon molin à bled y joigniant le 1er dimanche de may de l'année dernière par la jeunesse de Saint Nazaire, s'en estant servi pour may à la place publique contre ma volonté, vis-à-vis du portail du Crouzet, lyée avec deux grosses chevilles fer avec deux boutz de fuste de rouire mis chascung à chasque bout dudit pouttre, enchassés dans le roc pour servir de paissière affin de faire aller l'eau dudit ruisseau le long du bézail servant à arrouzer nostre pred et jardins de la Moline, sans que aulcung des tenanciers desdits jardins y ayent en rien contribué, quoy qu'ilz y soient obligés, en ayant faict de mesme lhors que je fis travailher la murailhe dudit bézal tout de neuf à pierre, chaux et sable par Amans Arribat, mre masson dudit Saint Nazaire, l'ayant tout faict à mes propres coutz et despans au moys de may 1662, partant toute la terre et fumier quy ce ramasse dans ledit bésal nous appartient en seul.

DU VINGT SEPTIESME AOUST 1678,

J'AY bailhé au sieur Dainac, marchand foundeur de Béziers, le métail vieux de mon molin à bled de Saint Nazaire, estant fort uzé, y ayant esté faict quatre troux à chasque carré, quy a pezé 11 £ 3 cartz, lesquels il a promis prandre à 9 s £, et le neuf à 14 s, qu'est 5 s de plus que le vieux.

J'AY retiré le métail faict par ledit sieur Daigniac, quy a pezé quinze £, montant, dixtraction faicte suivant ladite convantion, à cinq livres que monte de plus, lesquelzdits 5 lt luy ay payés de comptant le 30e dudit d'aoust 1678.

DU VINGTIESME OCTOBRE 1678,

Le susnommé Gelly, musnier de Causses, acisté de Miquiel Senaux et de Jean Blayac, filz de feu Guillaumes, de Saint Nazaire, ont travailhé toute la journée à bastir et racomoder la calade de la paissière du bout du bézail de mon molin à bled, partie d'ycelle en deux ou trois endroitz ayant esté desmoly par l'inondation des pluyes dernières, y ayant mis présantemant deux fustes rouires et partye d'autre, à l'une desquelles quy est joigniant le bézail y avons mis une chevilhe fer attachée avec les aix rouire quy y sont despuis que je fis faire la calade à fond.

DU TRECTZIESME NOVAMBRE 1678,

AVONS arresté comptes avec Jacques Castel, mre marbreur et masson, résidant à Saint Nazaire de Ladarès, du passé jusques à ce jourd'huy, et trouvé luy debvoir, de quatorze journées par luy faictes cy-devant à mon molin à bled au ruisseau de Crouzet, au terroir dudit lieu, tant pour avoir abatu la crotte vielhe quy sert de jas, à porter les mules roux dudit molin, faict les foundamans et ladite crotte de neuf, rebasty la murailhe vielhe en divers endroitz au dedans ledit molin où l'eau de la payssière ce perdoit, notamant au coing du costé du jardin, que d'avoir basty une murailhe aussy à pierre, chaux et sable dans ladite payssière de longueur de , joigniant ledit jardin et le chemin de Crouzet, sçavoir les 13e, 14e, 15e, 16e, 18e, 19e, 20e, 21e juilet dernier, 15e, 17e, 19e et 20e septambre dernier, 11e et 12e du courant, qu'est en totail quatorze journées, montant ycelles, oultre la despance de bouche faicte à ma maizon, à 10 s chascune, sauf pour lesdites deux dernières comptées à 8 s chascune, 6 lt 16 s, que luy ay payés tant en argent, vin, fer, pigeons que autremant, l'ayant payé cy-devant du travail précédant, et demeurons quittes jusques à cedit jour.

Le moulin du Prieur

Au Sud du village il existait un autre moulin dont on ne retrouve qu'un des murs ayant à la base une ouverture qui pourrait avoir servi à la visite du rodet et au passage du canal de fuite, pour le retour des eaux à la rivière.

Fig 35: Photo Louis Anglade

Ce moulin était alimenté par les eaux du Landeyran. Le barrage encore en bon état, retient les eaux au dessous des dernières maisons du village. On distingue très bien ses énormes pierres posées sur une barre rocheuse qui traverse la rivière.

Fig 36: Photo Louis Anglade – **La barrage**

On retrouve le départ du bief d'amont. Les restes de la pansiére ont disparu au cours des travaux d'aménagement du tout-à-l'égout.

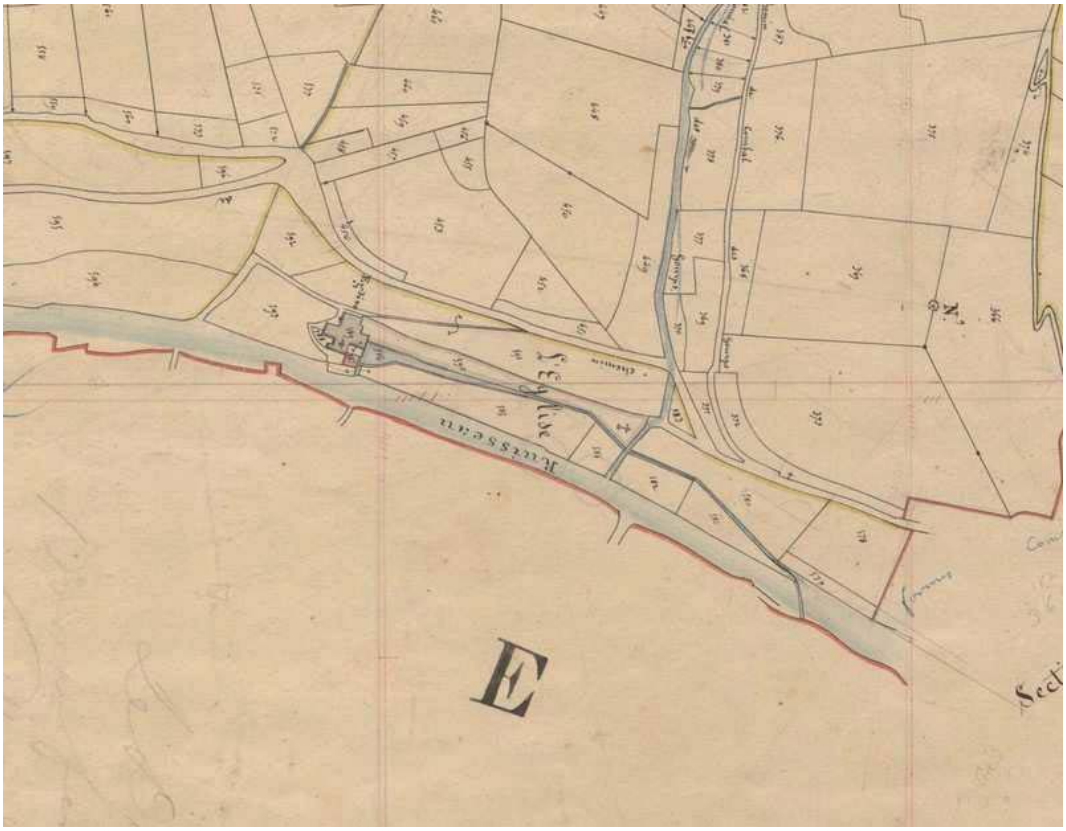

Fig 37: Photo Louis Anglade - **Extrait du cadastre de Napoleon**

La Couvertoirade.
Tour et porte d'entrée de la place.
L. Froment, phot., Lodève.